

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°05/2025/CCI-BF/DG/DGA-SAS/DMG RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PHASE II DU CENTRE DE FORMATION DE BOBO DILOUSSO AU PROFIT DE LA CCI-BF

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique en matière de développement et de renforcement de l'offre en infrastructure et en équipements économiques, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) souhaite engager des travaux de construction d'un bâtiment R+2, comportant un bloc de salles de classes, un bloc de salle polyvalente et enfin un bloc des annexes à la salle de conférence, un mur de clôture et une guérite à Bobo-Dioulasso. Le projet de construction vise à croître la quantité de l'offre de formation au centre de formation professionnelle à Bobo-Dioulasso.

Le présent avis à manifestation est relatif au « **recrutement d'un cabinet pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de la phase II du centre de formation de Bobo Dioulasso au profit de la CCI-BF** ».

Le financement est sur fonds propres, budget gestion 2025.

La mission consiste à assurer l'organisation, la coordination, la supervision, la gestion et la certification des travaux exécutés par les entreprises.

Plus spécifiquement, il s'agit :

- la supervision de l'élaboration du dossier d'exécution avant le démarrage effectif des travaux ;
- la validation des dossiers d'exécution des entreprises ;
- le contrôle technique et la surveillance de l'exécution des travaux ;
- le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementale et sociale ;
- contrôle administratif et financier (organisation des réunions, établissement des attachements contradictoires, vérification des décomptes, établissement des projets d'ordres de services et des correspondances à la signature du Maître d'Ouvrage, des rapports, etc.) ;
- l'élaboration des dossiers des travaux exécutés ;
- l'assistance au Maître d'Ouvrage pour la préparation des opérations de réception provisoire et définitive y compris la gestion de l'exercice des garanties par l'entreprise et de la levée des réserves.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

Critères	Notes
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Justifie de l'inscription à l'Ordre des ingénieurs pour les entreprises burkinabé	<b>10 points</b>
2. Expérience spécifique : Justifier d'au moins 5 ans dans la conduite du contrôle et surveillance des travaux de constructions de bâtiments à niveau (4 points par an)	<b>20 points</b>
3. Nombre d'années d'expérience :	<b>10 points</b>
- < 5 ans	00 point
- Entre 5 et 10 ans	08 points
- > 10 ans	10 points
Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les dix dernières années (copies de page de garde et de signature de marchés approuvés et enregistrés aux impôts accompagnés d'attestations de bonne exécution) : Contrôle et surveillance des travaux de constructions de bâtiments à niveau (10 points par référence).	<b>60 points</b>

Le nombre de points minimum requis pour être retenu sur la liste restreinte est de **70 points** dans la limite des trois cabinets les plus qualifiés.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par la CCI-BF ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières à la réception de la Demande de Proposition Allégée (DPA). Les consultants dont les propositions techniques auront atteint le score minimal requis verront leurs propositions financières ouvertes et évaluées. A l'issue de l'évaluation, les résultats seront publiés. Le Consultant qui aura la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu pour la négociation et la signature du contrat.

En cas de négociation non concluante, il sera fait appel au suivant dans l'ordre de classement.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des éclaircissements à la Direction des Moyens Généraux de la CCI-BF sis à l'Avenue de Lyon, 01 BP 502 Ouagadougou 01, téléphone : 25 30 61 14/15 aux heures suivantes : de 08 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt rédigées en un (01) original et deux (02) copies en français et portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de la phase II du centre de formation de Bobo Dioulasso au profit de la CCI-BF** » devront parvenir au Service Approvisionnement et Passation de Marché sis Avenue de Lyon 01 BP 502 Ouagadougou 01 Tel : (+226) 25 30 61 14 / (+226) 25 30 61 15 Fax (+226) 25 30 61 16 au plus tard le ..... à 09 h 00 minute GMT. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la CCI-BF ne peut être tenue responsable de la non-réception de la manifestation.

